



Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

*Rapport d'étape
Septembre 2010 – mars 2011*



Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

*Rapport d'étape
Septembre 2010 – mars 2011*

**Ensemble pour vaincre la pauvreté :
Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick**

**Rapport d'étape
Septembre 2010 – mars 2011**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

CNB 7976





Table des matières

Introduction	1
Prestation et responsabilité.	2
Occasions d'être (répondre aux besoins fondamentaux)	4
Occasions de devenir (l'apprentissage et l'acquisition de compétences pour la vie).	8
Occasions d'appartenance (participation communautaire)	10



Introduction

Prévenir et réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences comportent de nombreuses couches, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait l'occasion d'atteindre son plein potentiel.

C'est à la suite de vastes consultations auprès de Néo-Brunswickois et de Néo-Brunswickoises de tous les milieux que le tout premier plan de réduction de la pauvreté de la province, *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, a été lancé en novembre 2009.

Ce plan compte 22 domaines d'intervention. Il a pour objectif de réduire la pauvreté monétaire de 25 p. 100 et la pauvreté monétaire extrême de 50 p. 100 d'ici 2015.

Le présent rapport, le troisième d'une série, trace les grandes lignes des progrès réalisés à l'égard de la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Il porte sur la période s'écoulant entre septembre 2010 et mars 2011.

Les deux premiers rapports d'étape couvraient la période de novembre 2009 à août 2010. Chacun de ces rapports est accessible en ligne à l'adresse www.gnb.ca/pauvreté, sous la rubrique « Publications ».

Vision

Grâce à la coopération entre gouvernements, entreprises, secteur sans but lucratif, personnes vivant dans la pauvreté et citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

Prestation et responsabilité

Création de réseaux d'inclusion communautaires

En novembre 2010, la Société de l'inclusion économique et sociale (SIES) a lancé un appel pour inciter les parties intéressées à établir des réseaux d'inclusion communautaires dans leur région respective. Un réseau d'inclusion communautaire est un organisme mis sur pied au moyen d'un processus de concertation régionale.

Ces réseaux travailleront en étroite collaboration à l'élaboration de plans régionaux ayant pour but de trouver des solutions régionales aux besoins régionaux. La SIES viendra appuyer les efforts de chaque réseau d'inclusion communautaire de diverses façons.

Les membres de ces réseaux sont des organismes et des personnes qui représentent tous les secteurs et qui souhaitent promouvoir l'inclusion socioéconomique.

Chacune des douze régions a soumis des demandes ou des lettres d'intérêt. Lors de sa réunion du 19 janvier 2011, le conseil d'administration de la SIES a autorisé huit organisations à établir un réseau d'inclusion communautaire.

Région	Hôte	Collectivités visées
1	Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick	Grand Moncton, comté de Westmorland et comté d'Albert
2	Vibrant Communities Saint John	Grande région de Saint John, Sussex, Queens Est et Kings Est
3	Greater Fredericton Social Innovation	Fredericton, York Sud, Tracy, Oromocto, Gagetown, comté de Sunbury, Queens Nord, Minto et Chipman
5	Centre Priorité Jeunesse inc.	Comté de Restigouche
6	Centre des jeunes de Bathurst	Bathurst et les environs
8	Charlotte County Community Inclusion Network	Comté de Charlotte
10	Carleton County Community Inclusion Network	Comté de Carleton et comté de Victoria
11	Éducation Kent	Comté de Kent

La SIES a reçu des lettres d'intérêt des quatre autres régions et elle met la dernière main à ces demandes avec l'aide de ses coordonnateurs des réseaux. L'objectif est d'avoir douze réseaux d'inclusion communautaires en place d'ici l'été 2011.

Création du conseil d'administration de la Société de l'inclusion économique et sociale

Les quatre coprésidents de la Société de l'inclusion économique et sociale sont les suivants :

- Léo-Paul Pinet, secteur à but non lucratif;
- Gerry Pond, secteur des affaires;
- Monique Richard, citoyenne;
- l'hon. Sue Stultz, ministre du Développement social, gouvernement.

Les coprésidents représentent le gouvernement, le secteur à but non lucratif, les entreprises et les personnes qui ont connu l'expérience de vivre dans la pauvreté. Ils ont été nommés pour un mandat de quatre ans et siégeront chacun pendant un an en tant que président du conseil d'administration. M. Pinet est le premier à assumer ce rôle jusqu'en mai 2011. C'est à ce moment que Mme Richard entamera son mandat d'un an à la présidence du conseil d'administration.

Le sous-ministre du ministère du Développement social, James Hughes, agit à titre de président de la Société.

Les autres membres du conseil d'administration sont les suivants :

Secteur des affaires :

- Anne Hébert, directrice générale, Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.
- Jean-Claude Savoie, président, Groupe Savoie inc., Saint-Quentin
- Derek Oland, président exécutif, Moosehead Breweries Ltd., Saint John

Secteur à but non lucratif :

- Steven Hicks, John Howard Society, Fredericton
- Roger Lessard, directeur général, Centre Priorité Jeunesse inc., Pokemouche
- Brenda Murphy, coordonnatrice, Urban Core Support Network Saint John Inc., Grand Bay-Westfield

Gouvernement provincial :

- L'hon. Madeleine Dubé, ministre de la Santé
- L'hon. Jody Carr, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
- L'hon. Martine Coulombe, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Opposition officielle :

- Bernard Leblanc, député, Memramcook-Lakeville-Dieppe

Citoyens :

- Juanita Black, Saint John
- Pam Coates, Saint John
- Ginette Arsenault, Fredericton
- Liette Holmes, Haut-Rivière-du-Portage
- Rachel Kelly, Val-Doucet
- Jacques-François Levesque, Grand-Sault
- Jennifer Melanson, Upper Cloverdale

Société de l'inclusion économique et sociale (SIES) du Nouveau-Brunswick

La SIES a été établie afin de guider, d'appuyer et de surveiller la mise en œuvre du plan. L'équipe de la SIES comprend :

- Stéphane Leclair, directeur général;
- Althea Arsenault, gestionnaire des ressources;
- Jeannine MacDonald, adjointe administrative;
- Christine Bourgoin, coordonnatrice des réseaux d'inclusion communautaires;
- Scott MacAfee, coordonnateur des réseaux d'inclusion communautaires.

L'une des principales tâches de la SIES consiste à appuyer la création de réseaux d'inclusion communautaires pour répondre aux besoins des régions.

Actions prioritaires

En plus de l'élaboration d'un modèle de gouvernance qui veille à ce que la réduction de la pauvreté touche tous les secteurs de la société et chacune des régions de la province, de nombreux progrès ont été réalisés pour mettre en œuvre les mesures prioritaires adoptées. De nombreuses mesures sont en voie d'exécution et d'autres seront instaurées par la Société de l'inclusion économique et sociale. Voici un bref aperçu des mesures que prévoit le plan et qui sont réparties dans trois catégories : Occasions d'être, Occasions de devenir et Occasions d'appartenance.



Occasions d'être (répondre aux besoins fondamentaux)

Réforme de l'aide sociale

- Une planification et des recherches importantes ont été réalisées sur la réforme du système d'aide sociale afin de passer d'un système axé sur les règles à un système axé sur les résultats. Une fois entièrement instaurés, ces changements correspondront à la transformation fortement souhaitée d'un système qui, aux dires de certains, empêchait de nombreux Néo-Brunswickois de quitter l'aide sociale et de devenir autonomes. Le conseil d'administration du SIES a créé un comité consultatif qui tiendra compte des perspectives de chacun des quatre secteurs.

Comité aviseur sur la réforme de l'aide sociale

- Le comité aviseur sur la réforme de l'aide sociale s'est réuni deux fois (en janvier et en février 2011).
- Le comité consultatif acquiert une connaissance approfondie du système d'aide sociale en place, des taux marginaux d'imposition, des interdépendances et des pratiques exemplaires adoptées à l'échelle mondiale. Ses membres seront ainsi à même de se prononcer sur les changements proposés qui seront annoncés dans le cadre du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*.
- Le comité examinera la situation dans diverses provinces et les taux marginaux d'imposition lors de ses réunions de mars et d'avril, pour ensuite entreprendre l'évaluation des options de réaménagement en mai.

Voici les membres du Comité aviseur sur la réforme de l'aide sociale :

- Roger Lessard, Pokemouche, coprésident
- Ken Pike, Rothesay, coprésident
- Brenda Murphy, Saint John
- Liette Holmes, Neguac
- Dre Pam Coates, Saint John
- Jennifer Melanson, Upper Coverdale
- Haley Flaro, Fredericton
- Randy Hatfield, Saint John
- John Wheatley, Saint John
- Ben Beaulieu, Edmundston
- Nancy Hartling, Moncton
- Julia Auclair, Bathurst

Les initiatives suivantes ont déjà été mises en œuvre :

Élimination de l'aide temporaire

- Les bénéficiaires de l'aide sociale qui étaient admissibles au Programme d'aide temporaire au 1^{er} janvier 2010 peuvent maintenant recevoir des prestations du Programme d'assistance transitoire. Ces clients auront donc droit à une augmentation de 82 p. 100 de leurs prestations mensuelles. Cela aidera les personnes admissibles à faire le pont entre les périodes d'emploi et à maintenir une certaine autonomie pendant la recherche d'emploi. Le Programme d'assistance transitoire accorde de l'aide financière aux personnes et aux familles qui ont le potentiel de devenir autonomes une fois que des obstacles précis à l'emploi ont été supprimés.
- Dans les deux ans qui ont précédé ce changement particulier à la politique, il y avait en moyenne chaque année 1 200 cas de personnes qui touchaient le taux du Programme d'aide temporaire, soit le taux le plus bas offert aux clients. On recensait parmi ces cas des familles ayant des enfants qui attendaient la réception de prestations de l'assurance-emploi, des particuliers célibataires, aptes au travail et âgés de moins de 55 ans qui n'avaient aucun problème médical, des couples de moins de 55 ans sans enfant et sans problème médical, de même que des colocataires de moins de 55 ans sans problème médical.
- Le taux du Programme d'aide temporaire étant maintenant éliminé, chacune des personnes précédentes pour qui un cas intérimaire avait été établi reçoit dorénavant plus d'argent chaque mois. En outre, un nombre supérieur de personnes, en particulier les célibataires employables, sont maintenant admissibles à l'aide sociale.

Couverture prolongée de la carte médicale

- Grâce à une modification apportée à la politique, la couverture de la carte médicale a été prolongée pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui ont quitté l'aide sociale pour occuper un emploi, et ce, pendant une période maximale de trois ans. Ainsi, 802 clients ont bénéficié de cette prolongation des prestations de la carte médicale jusqu'à concurrence de 36 mois.

Modifications à la politique sur le revenu des ménages

- Des améliorations ont été apportées à la politique sur le revenu des ménages du système d'aide sociale. Grâce aux modifications, les clients qui recevaient de l'aide sociale au 1^{er} janvier 2010 peuvent maintenant partager un logement avec des clients ou des non-clients avec qui ils n'entretiennent pas de relation conjugale et recevoir des chèques séparés. Cette politique était un obstacle depuis longtemps pour de nombreux clients de l'aide sociale qui avaient de la difficulté à devenir autonomes et à améliorer leur situation financière. Les modifications sont une mesure provisoire qui aidera financièrement les clients jusqu'à ce que la réforme du système d'aide sociale soit terminée.
- Au 6 février 2011, 350 personnes bénéficiaient du taux du Programme d'assistance transitoire et faisaient partie d'un ménage qui comptait plus d'un « chef de ménage » vivant à la même adresse.

Augmentation du salaire minimum

- Le 1^{er} avril 2011, le salaire minimum du Nouveau-Brunswick passera à 9,50 \$ l'heure pour ensuite atteindre 10 \$ l'heure le 1^{er} septembre 2011.
- En 2009, Statistique Canada a estimé, dans son *Enquête sur la population active (EPA)*, que 17 100 Néo-Brunswickois touchaient le salaire minimum. C'est là 5,3 p. 100 de la population active occupée de la province.

Refuges pour sans-abri

- Depuis le lancement du cadre provincial relatif à l'itinérance, *Un foyer, c'est l'espoir*, un financement provisoire a été octroyé à six refuges pour sans-abri pour les aider à instaurer des programmes ayant pour but de mettre fin à l'itinérance chronique. Un financement supplémentaire totalisant 225 182 \$ a été affecté, et on s'affaire actuellement à mettre au point une formule de financement à long terme pour les refuges d'urgence.
- Un montant de 460 000 \$ a été versé à cinq refuges pour sans-abri qui avaient besoin de réparations afin de remédier à des problèmes de santé et de sécurité.

Refuge	Lits*	Montant versé	Situation
Fredericton Homeless Shelter (hommes de plus de 16 ans)	40	24 982 \$	terminée
Grace House (femmes de plus de 16 ans)	9	32 586 \$	terminée
Miramichi Youth House (jeunes)	1	9 962,93 \$	terminée
Harvest House (hommes et femmes – matelas)	30	151 733 \$	date de fin en février
Maison Nazareth (jeunes, hommes et femmes)	30	240 736,07 \$	date de fin en janvier

**Un financement supplémentaire a permis aux refuges de conserver le nombre de lits déjà en place. On poursuit les efforts pour mettre au point une formule de financement qui ne soit pas axée sur le nombre de lits, de sorte que les refuges soient à même d'aider leurs clients à trouver un logement adéquat le plus rapidement possible.*

- Jusqu'en octobre 2010, le comité sur le réseau de soutien (SUN) à Fredericton avait participé à 26 transferts et avait assuré l'ensemble de la coordination pour 21 de ceux-ci. Même si la majorité des transferts sont plutôt récents, aucune personne ne s'est retrouvée au refuge. Il s'agit là d'un modèle dont on fera la promotion pendant les prochains mois dans les autres régions qui exploitent des refuges. Parmi ses buts, le cadre relatif à l'itinérance cherche à améliorer la coordination des services à l'échelle des ministères gouvernementaux et des organismes sociaux communautaires.

Locataires de chambres et de pensions

- Les efforts se poursuivent de concert avec le Bureau provincial du médiateur des loyers dans le but de déterminer une façon de faire le suivi des progrès à la suite des modifications apportées à la *Loi sur la location de locaux d'habitation* proclamée le 2 avril 2010. Ces modifications fournissent une protection aux locataires de chambres et de pensions pour garantir qu'ils bénéficient des mêmes droits que ceux accordés aux locataires des autres types de logement.

Les initiatives suivantes se poursuivent :

Comité aviseur sur les bénéfices de santé

- Le Comité aviseur sur les bénéfices de santé sur les prestations de soins de santé s'est réuni trois fois en 2011 (le 18 janvier, le 9 février et le 4 mars) et des réunions sont prévues en avril, en mai et en juin.

Voici le mandat du Comité aviseur pour les bénéfices de santé sur les prestations de soins de santé:

- Élaborer un mécanisme pour fournir un régime de médicaments sur ordonnance à tous les citoyens du Nouveau-Brunswick n'ayant pas d'assurance.
- Mettre au point un régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants Néo-Brunswickois de famille à faible revenu.

Le comité travaille en priorité sur les détails et l'analyse des coûts en lien avec les options de régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants Néo-Brunswickois de famille à faible revenu. Le comité a demandé des soumissions écrites de la part des différentes associations professionnelles compétentes pour l'orienter dans sa décision.

Même s'il avait pour objectif de présenter les options de régime de soins dentaires et de la vue au plus tard le 1^{er} avril 2011, le comité a informé les coprésidents de la SIES que, pour mettre au point un programme complet s'appuyant sur des commentaires et des consultations, il n'avait d'autre choix que de repousser la présentation de ses recommandations jusqu'à l'été 2011.

Une fois les choix de régime de soins dentaires et de la vue mis au point, le comité se penchera sur l'élaboration d'un régime de médicaments sur ordonnance qui sera destiné à tous les citoyens non assurés du Nouveau-Brunswick.

Voici les membres du Comité aviseur sur les bénéfices de santé :

- | | |
|---|---|
| • Dr Dennis Furlong, Dalhousie, président | • Rosella Melanson, Fredericton |
| • Derek Oland, Saint John | • Jean-Roch Cayouette, Saint-Quentin |
| • Anne Hébert, Bouctouche | • Mary Anne Leblanc, Saint John |
| • Juanita Black, Saint John | • Barry Cohen Thorley,
Grand Bay - Westfield |
| • Jacques-François Levesque, Grand-Sault | • Mike Blanchard, Bath |
| • Ron Gathercole, Moncton | |

Plan de médicaments sur ordonnance

- Le Comité aviseur pour les bénéfices de santé sur les prestations de soins de santé élaborera un programme de médicaments sur ordonnance pour les citoyens non assurés en visant à commencer son instauration graduelle d'ici avril 2012.

Financement du transport communautaire

- L'absence de réseaux de transport en commun dans de nombreuses collectivités du Nouveau-Brunswick, particulièrement dans les régions rurales de la province, est considérée comme un obstacle important à l'inclusion économique et sociale. Un partenariat établi entre la SIES et la Société de développement régional a permis de financer des projets de transport communautaire. Deux initiatives de ce genre ont déjà été approuvées : une dans la région 8 (Charlotte Dial A Ride), l'autre dans la région 10 (Western NB Alternative Transportation), et le transport communautaire est un sujet d'intérêt marqué dans bon nombre des autres réseaux d'inclusion communautaires.

Modèle intégré de prestation des services

- Le plan prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un modèle intégré de prestation des services axé sur les personnes à faible revenu. Les ministères gouvernementaux et les fournisseurs de services trouvent de nouvelles façons de travailler davantage en collaboration. Le ministère du Développement social a entrepris un processus de planification stratégique qui comprendra un examen de son modèle de prestation des services pour s'assurer que celui-ci est axé sur les clients.

Occasions de devenir (l'apprentissage et l'acquisition de compétences pour la vie)



Les initiatives suivantes ont déjà été mises en œuvre :

Loi sur les garderies éducatives

- Le travail se poursuit sur l'élaboration d'un nouveau règlement. La nouvelle *Loi sur les garderies éducatives* entrera en vigueur dès que le nouveau règlement aura reçu l'aval du gouvernement.

Centres intégrés d'apprentissage pour la petite enfance

- Cinq sites de démonstration de centres de développement de la petite enfance sont en voie d'élaboration dans le cadre d'un projet de trois ans visant à fournir des services intégrés et à soutenir les jeunes enfants et leurs parents. Les sites de Centreville, de Keswick, de Millville, de Perth-Andover et de Richibucto bénéficient de subventions de démarrage de la *Margaret and Wallace McCain Family Foundation*. Le gouvernement travaille en partenariat avec la fondation pour apporter son soutien et orienter les sites.
- Il y a, au total, neuf centres de développement de la petite enfance. Les quatre sites subventionnés par le gouvernement (Bath, Moncton, Robertville et Saint John) ont ouvert leurs portes en 2009. Deux des sites subventionnés par la fondation McCain (Keswick et Richibucto) offrent la gamme complète de services depuis janvier 2011. Les trois autres sites (Centreville, Millville, Perth-Andover) ne cessent de travailler pour mener à bien le projet et ouvrir leurs portes.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

- Au 1^{er} janvier 2011, le Nouveau-Brunswick comptait 20 253 places de garderie agréée, une hausse de 1 468 places depuis le 31 mars 2010.

	Nombre total de places de garderie agréée	Places pour les nourrissons	Places pour enfants d'âge préscolaire	Places dans les programmes de garderie après l'école
Le 31 mars 2010	18 785	1 371	8 283	9 131
Le 1 ^{er} janvier 2011	20 253	1 458	9 054	9 741

Pourcentage	Nombre total d'enfants (de 0 à 12 ans)	Nourrissons (de 0 à 23 mois)	Enfants d'âge préscolaire (de 2 à 4 ans)	Enfants d'âge scolaire (de 5 à 12 ans)
Le 31 mars 2010	18,8 %	10,2 %	39,2 %	14 %
Le 1 ^{er} janvier 2011	20,3 %	11 %	43 %	15 %

Remarque : Le pourcentage est calculé en fonction du nombre réel de places de garderie dans chaque tranche d'âge par rapport aux chiffres de population du Recensement de 2006 :

Nourrissons de 0 à 23 mois – 13 335

Enfants d'âge préscolaire de 2 à 4 ans – 21 095

Enfants d'âge scolaire de 5 à 12 ans – 65 080

- À ce jour, le Fonds en fiducie pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants a octroyé un financement de 112 000 \$ à deux garderies pour enfants (une à Saint John, l'autre à Moncton) pour soutenir la création de 56 places de garderie pour enfants francophones.

Programmes de mentorat en littératie

- En février 2011, le programme Littératie au primaire/Elementary Literacy offrait le Programme CLEF et l'ELF Program dans dix-sept écoles (une augmentation de neuf écoles par rapport à 2009-2010) partout au Nouveau-Brunswick. Dans cette même foulée, les efforts de marketing suscitent l'intérêt des parents, des bénévoles, des entreprises et du secteur à but non lucratif.
- Au cours de cette deuxième année du programme pilote, on a recruté plus de cent bénévoles, qui ont maintenant reçu une formation de sorte à pouvoir offrir des services de tutorat individualisé aux jeunes de la première à la quatrième année qui ont de la difficulté à lire. Par ailleurs, les programmes poursuivent leur expansion. Les bénévoles et les écoles ont reçu toutes les ressources nécessaires pour fournir le Programme CLEF et l'ELF Program de sorte à combler les attentes et les objectifs du programme d'étude. Les séances d'une heure ont lieu après l'école à raison de deux fois par semaine. Les bénévoles doivent s'inscrire au programme pour une durée initiale de douze semaines. Les progrès sont ensuite évalués en fonction de mesures quantitatives et qualitatives.

Les initiatives suivantes se poursuivent :

Formation des enseignants

- En collaboration avec les districts scolaires, le ministère de l'Éducation a élaboré une stratégie de perfectionnement professionnel pour cibler plusieurs domaines, y compris pour aider les enseignants à répondre aux besoins des divers styles d'apprentissage.

Occasions d'appartenance (participation communautaire)



Les initiatives suivantes ont été mises en œuvre :

Stratégie globale du logement

- Au cours des cinq prochaines années, la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick (SHNB) axera ses activités sur le soutien de l'objectif principal de la province, qui est d'atteindre l'autosuffisance et de vaincre la pauvreté. La SHNB investira plus précisément dans les points suivants :
 - Réduire le nombre de ménages ayant besoin d'aide au logement
 - Rendre les logements de qualité plus abordables
 - Assurer la viabilité de l'habitation parrainée par le gouvernement
 - Réduire l'itinérance chronique
 - Augmenter les possibilités de logement rural
 - Créer des possibilités d'accéder à la propriété
 - Renforcer les soutiens à l'habitation
 - Soutenir l'engagement du gouvernement à l'égard de l'efficacité énergétique
 - Assurer l'accessibilité pour les personnes handicapées
- Des objectifs stratégiques et des mesures clés ont été fixés afin de déterminer ce que la SHNB prévoit mettre en place pour assurer la réussite de la stratégie.
- Des changements pour les politiques relatives aux programmes existants de même que des initiatives relatives à de nouveaux programmes seront élaborés pour venir en appui à l'ensemble des services de logement et de soutien nécessaires pour s'attaquer aux problèmes en matière de logement dans la province.
- La stratégie se veut un cadre qui permettra de mieux comprendre les questions complexes et interdépendantes en matière de logement. Elle servira à déterminer les lacunes présentes dans le système et comment nous pouvons travailler ensemble pour les combler. Les mesures de soutien seront à la base d'une réponse plus intégrée qui traite de manière plus globale des questions touchant le logement et les collectivités.

Les initiatives suivantes se poursuivent :

Renforcer la capacité des personnes à faible revenu à intégrer le marché du travail

- Un plan d'action sur trois ans (2010-2013) permettra de s'attaquer à chacun de ces secteurs prioritaires. Les travaux sont déjà en cours sur nombre d'initiatives, et de nouvelles initiatives sont prévues pour améliorer le système d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick, à la fois dans les ministères gouvernementaux et avec l'aide des intervenants des secteurs privés et bénévoles.
- Le travail est en cours pour améliorer le système d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick dans les ministères et auprès des intervenants des secteurs privé et bénévole.
- Une initiative d'engagement à l'égard de l'apprentissage dirigée par des citoyens, L'apprentissage : le projet de tous, a été lancée le 10 novembre 2010 par le groupe Table ronde NB2026. L'initiative encouragera les citoyens de la province à mettre en commun leurs idées sur les mesures à prendre pour favoriser et améliorer la culture de l'apprentissage au Nouveau-Brunswick. Le processus se déroulera au cours de la prochaine année et aboutira à un forum provincial, prévu pour le début de l'année 2012. À ce moment-là, des citoyens de tous les secteurs de la province adopteront un plan d'action.

Compétences essentielles au travail

- Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) collabore avec les entreprises, les industries, les collectivités et les organisations syndicales afin de promouvoir la formation sur les Compétences essentielles au travail (CET) à l'échelle de la province. Le programme a évolué rapidement depuis sa mise en œuvre officielle en novembre 2009. Le ministère a élaboré un programme complet axé sur les compétences qui reprend chacune des neuf compétences essentielles définies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC). Deux centres d'excellence ont été établis dans le cadre du programme des CET, un au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) à Bathurst (programme français) et l'autre au New Brunswick Community College (NBCC) à Saint John (programme anglais). Les centres d'excellence assurent un leadership et un savoir-faire à l'échelle de la province en matière d'élaboration de matériel d'apprentissage, de pratiques exemplaires et de formation des formateurs.
- Le programme des CET a pour mandat d'augmenter la littératie par la formation sur les compétences essentielles. Le programme est destiné aux adultes employables et employés dont les compétences essentielles sont déficitaires. Le programme des CET propose une voie d'apprentissage accélérée vers l'emploi ou une formation supplémentaire. Au cours de sa première année, le programme s'adressait particulièrement aux personnes employées en leur proposant une formation en milieu de travail. Dans sa deuxième année, il continuera à accorder la priorité aux personnes employées, tout en développant la formation proposée aux personnes employables. Depuis la création officielle du programme en 2009, 66 initiatives actives ont vu le jour, et plus de 430 apprenants ont suivi une formation.

Services communautaires d'apprentissage pour adultes

- Le Réseau communautaire d'apprentissage pour adultes (RésCAA) a été créé dans le but d'élargir et d'améliorer la formation en littératie pour adultes dans la province. RésCAA assure la gestion des centres d'apprentissage pour adultes qui offrent des programmes de formation et d'apprentissage en ligne en anglais ou en français, selon les besoins de la collectivité. Ce service donne aux adultes la possibilité d'acquérir les compétences en littératie, en gestion de l'information et en communication dont ils ont besoin pour être un membre actif d'une société et d'une économie axées sur le savoir.
- Les centres d'apprentissage pour adultes proposent des cours d'alphabétisation pour adultes (au niveau EIACA 2), des cours de préparation à l'évaluation en éducation générale (en classe et en ligne) ainsi que des programmes de cyberformation, dont des cours en informatique et d'autres cours d'éducation permanente. En 2010-2011, 242 cours d'éducation et de cyberformation ont été subventionnés dans plus de 100 localités dans les quatre coins de la province. Le nombre total d'heures de formation a monté en flèche (de l'ordre d'environ 10 p. 100) au cours de l'année.

Réduire les obstacles à l'éducation permanente et la rendre plus accessible et plus abordable

- Les projets qui ont pour but d'augmenter la participation des Autochtones à l'éducation postsecondaire se poursuivent.
- Les projets ayant pour but d'augmenter l'accès aux campus du Collège Communautaire de Nouveau-Brunswick et du New Brunswick Community College se poursuivent. Les collèges seront en mesure d'offrir le soutien nécessaire à tous les étudiants et de maintenir et de développer des services et une formation adaptée qui tiennent compte des besoins spéciaux que pourraient avoir certains étudiants.
- En 2011-12, les fonds réservés à l'amélioration de l'accès à l'éducation postsecondaire pour les familles à faible revenu sont passés à 1,5 million de dollars. Ces fonds aident les

établissements postsecondaires à mettre au point et à mettre en œuvre divers projets pilotes : les programmes de soutien du revenu pour encourager les membres de familles à faible revenu à poursuivre leur éducation au niveau postsecondaire, la création de services s'adressant aux étudiants aux prises avec des difficultés d'apprentissage ou des déficiences physiques, l'amélioration des services de soutien à l'apprentissage des notions ou des compétences et la mise sur pied de services d'intervention individualisés destinés aux étudiants qui ne satisfont pas aux exigences moyennes d'entrée à l'université, l'offre de cours d'appoint gratuits dans les deux langues officielles destinés aux adultes qui désirent améliorer leur situation professionnelle ou leur niveau de scolarité.

Étudier le concept d'entreprise sociale et des fonds d'investissement communautaires

- Le conseil d'administration de la SIES a créé un comité aviseur sur l'entrepreneuriat social et les fonds d'investissement communautaires, qui s'est réuni deux fois (le 18 janvier 2011 et le 18 février 2011). Le comité élabore un cadre stratégique sur l'entrepreneuriat social et les fonds d'investissement communautaires qui viendra appuyer les efforts des réseaux d'inclusion communautaires.
- Les membres ont mis au point un cadre détaillant le plan du projet afin de préparer un modèle d'entrepreneuriat social qui favorise la croissance sociale et économique. D'ici à avril 2011, le comité aura examiné et recensé les activités d'entrepreneuriat social et les pratiques exemplaires dans l'ensemble de la province. Le rapport qui en découlera précisera l'emplacement, l'objet, les enjeux et les activités des entreprises sociales.
- Le comité mènera aussi une analyse comparative générale avec les organismes de l'extérieur de la province et du pays. Cette analyse accordera une importance particulière aux fonds d'investissement communautaires. Le comité a pour objet d'élaborer un cadre permettant de mobiliser les investissements, les particuliers et les collectivités en vue de créer des entreprises sociales qui renforceront l'économie du Nouveau-Brunswick.

Les membres du comité aviseur sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaires sont les suivants :

- Seth Asimakos, Saint John, coprésident
- Dan Gillis, Moncton
- André Leclerc, Edmundston, coprésident
- Sharon Geldart, Moncton
- Jean-Claude Savoie, Saint-Quentin
- Val MacDermid, Port Elgin
- Monique Richard, Saint-Louis-de-Kent
- Simon Mitchell, Dumfries
- Gerry Pond, Saint John
- Steven Hicks, Fredericton
- Ginette Arseneau, Fredericton

Indicateurs et surveillance

La demande de propositions portant sur les mesures de rendement de la SIES a été publiée le 20 octobre 2010 et a pris fin le 1^{er} décembre 2010. Sept propositions ont été reçues en provenance d'entreprises du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs. En janvier 2011, le conseil d'administration a investi une entreprise du mandat d'évaluer les mesures de rendement de la SIES sur les cinq prochaines années.

Parmi les mesures de rendement visées, il importe de mentionner la maturité scolaire chez les enfants de quatre ans, le taux de participation à l'enseignement postsecondaire et le pourcentage de la population Néo-Brunswickoise ayant un besoin impérieux en matière de logement.